



Fondation Rurale
de Wallonie

Opération de Développement Rural de Grez-Doiceau



Commission locale de développement rural (CLDR)

21 avril 2026



Ordre du jour

1 Approbation du PV de la séance du 26/01/2026

2 Programme de travail 2026

3 Actualisation FP 1.13

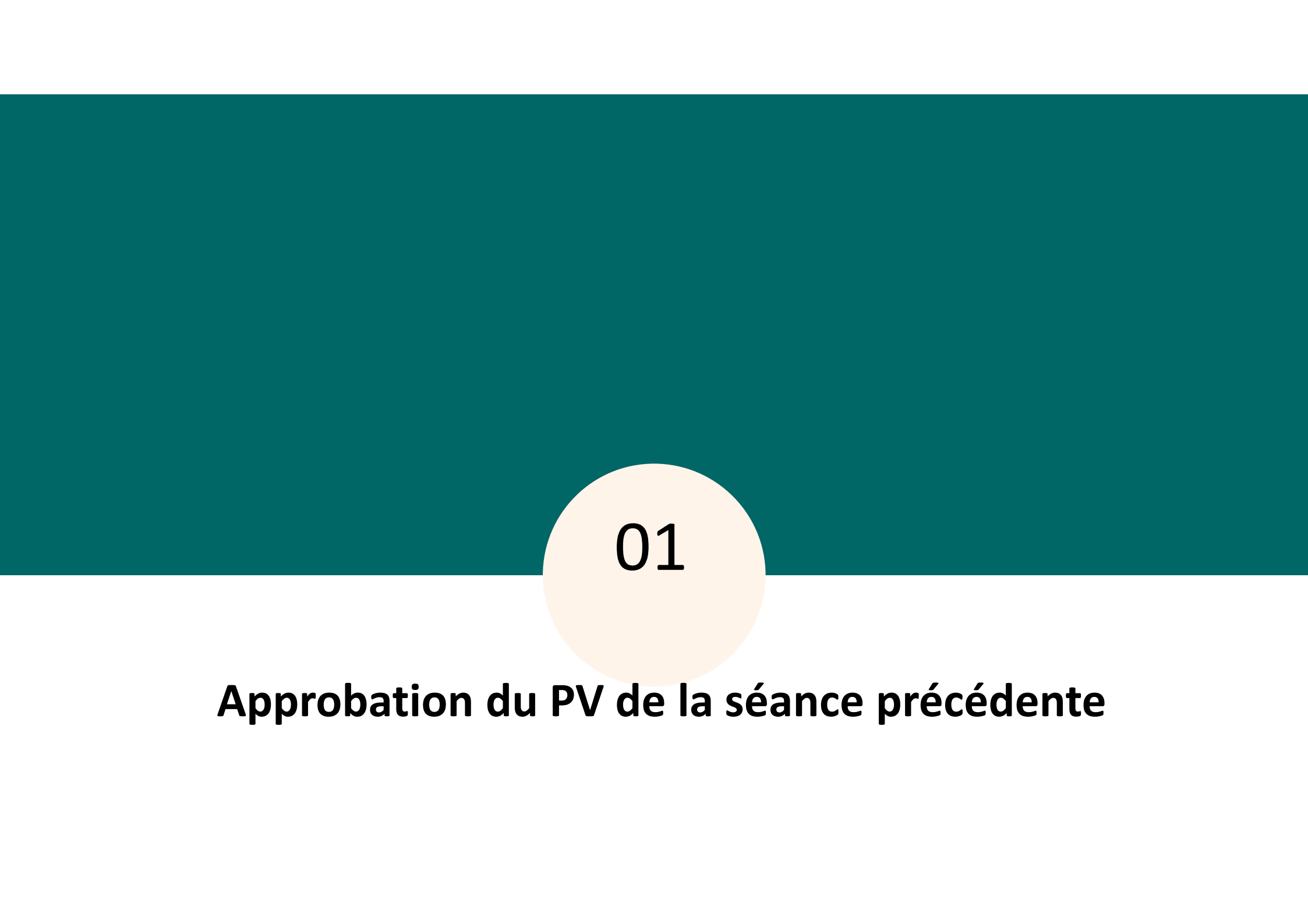
4 Activation FP 1.12 et GT

5 FP 1.3 : communication et GT

6 Budget participatif en Développement Rural

7 Retour population PCDR

8 Agenda & Divers



01

Approbation du PV de la séance précédente

1. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 26/01/26

Des questions ?
Remarques ?



02

**Mise en œuvre du PCDR :
Programme de travail 2026**



Nous sommes en attente de
l'approbation du PCDR.....



Mais rien n'empêche la
Commune d'enclencher le
travail de mis en œuvre du
PCDR...

Listes des 30 projets

Synthèse du
PCDR de

Grand Briceau
Juin 2025

7

LOT 1	LOT 2	LOT 3
1.1 Elaborer un Schéma de Développement Communal	2.1 Développer et diversifier les solutions de mobilité partagée	3.1 Développer une filière bois-énergie
1.2 Aménager la place Ernest Dubois et ses abords	2.2 Etablir un plan d'actions de soutien aux commerces de proximité	3.2 Soutenir la production et la consommation d' énergie locale durable
1.3 Communiquer sur les actions de gestion des inondations	2.3 Aménager les abords de la maison de village de Pécrot	3.3 Aménager la place de l'église à Archennes
1.4 Plan d'action pour améliorer la qualité de l'eau des rivières et protéger les sources	2.4 Aménager une place à Pécrot	3.4 Développer des actions locales en faveur de l' alimentation durable
1.5 Aménager des liaisons piétonnes et traversées sécurisées vers les écoles et les arrêts de bus	2.5 Augmenter l'offre en services sociaux en faveur des plus démunis et des migrants	3.5 Rénover la chapelle St Sébastien de Cocrou
1.6 Développer la transversalité des commissions et la participation citoyenne via de nouveaux moyens de gouvernance	2.6 Développer un réseau de balades touristiques	3.6 Dynamisation des lieux de vies existants en tiers-lieu
1.7 Mener des actions pour planter des haies et développer des zones de biodiversité	2.7 Développer des logements alternatifs , sociaux et/ou à loyers modérés	3.7 Réaffecter le site de l'ancienne abbaye de Florival et ses abords
1.8 Soutenir l' agriculture locale et de nouvelles pratiques agricoles durables	2.8 Développer un espace pour les jeunes à Nethen	3.8 Aménager un point d'eau en zone de baignade
1.9 Aménager de nouvelles liaisons cyclables et assurer la continuité des liaisons existantes	2.9 Aménager et verdurer la place de Biez	
1.10 Mettre en place un cadre réglementaire permettant le développement de l' habitat léger		
1.11 Mettre en place un service de bénévoles pour les personnes âgées et isolées		
1.12 Aménager la place de Hèze		
1.13 Aménager le tronçon Bois Gibet de la liaison cyclable Archennes-Centre sportif		
↓	↓	↓
13 projets en lot 1	9 projets en lot 2	8 projets en lot 3

Lot 1

Fiche Projet	Intitulé	Commentaires
1.1 	Elaborer un schéma de développement communal	PT 2026 – Auteur désigné 25/11/25
1.2	Aménager la Place Ernest Dubois et ses abords	/
1.3 	Communiquer sur les actions de gestion des inondations	PT 2026 – Création GT
1.4	Plan d'action pour améliorer la qualité des eaux (etc)	/
1.5	Aménager des liaisons piétonnes (..) vers les écoles et arrêts de bus	/
1.6 	Développer la transversalité des commissions et la participation citoyenne (...)	PT 2026 – Création d'un GT interne
1.7	(...) Favoriser la plantation de haies et le développement des zones de biodiversité	/
1.8	Soutenir l'agriculture locale et les pratiques agricoles durable	/
1.9	Aménager de nouvelles liaisons cyclables et assurer la continuité des existantes	/
1.10	Mettre en place une un cadre permettant l'habitat léger	/
1.11 	Mettre en place un service bénévoles pour personnes âgées ou isolées	PT 2026 ou 2027
1.12 	Aménager la place de Hèze	Activation ? → PT 2026
1.13 	Aménager la liaison cyclable « Bois du Gibet »	PT 2026: 1 ^{ière} demande de convention



03

FP 1.13 – Liaison Bois Gibet
Actualisation de la fiche-projet

FICHE 1.13 : LIAISON CYCLABLE BOIS GIBET

Le projet a pour **objectif** de créer une liaison cyclable continue entre Archennes et le Centre sportif, ce qui permettra de **relier le village d'Archennes au centre sportif de Grez-Doiceau**. Il prévoit plus spécifiquement le réaménagement de la rue du Bois de Gibet afin d'en faire un itinéraire confortable et sécurisé pour les cyclistes.

Option A

- Chemin réservé F99c en bi-bande béton
- Prévoir panneau F45



Cout ? +/- 466.000 €

Option B

- Chemin réservé F99c en béton sur toute la largeur
- Prévoir panneau F45



Cout ? Moins cher



Choix de l'option au stade avant-projet

Principaux éléments d'actualisation



- Aménagement monobande privilégié par le SPW → A fixer au stade avant-projet
- Retour sur les remarques/questions de la CLDR du 26/01/26:
 - Dernier budget estimatif global : 466.000 €TVAC
 - Largeur (3m30) suffisante – Pas de procédure d'acquisition de terrain
 - Périmètre d'emprise : Fin de la rue en pavé → Rond-point du hall = 800m

04

FP 1.12 Place de Hèze
Activation du projet + GT actualisation

FICHE 1.12 : Place de Hèze



1. Mobilisation de la CLDR

la **volonté d'activer la fiche-projet** en vue d'une **2^e convention en Développement rural ?**

Mise en place d'un **Groupe de travail "Actualisation FP" + Inscription**

2. GT - Réunion de travail avec les acteurs locaux – 21/05/26

GT sera organisée avec le **Comité des fêtes de Hèze** et les membres de la CLDR intéressés afin d'affiner la vision du projet, notamment sur : le **terrain multisports**, les aspects **sportifs** et les possibilités liées au **budget participatif**.

3. Étapes d'avancement

Élaboration d'une **version 1 (V1)** de la fiche-projet + Transmission de cette V1 aux **services communaux** pour analyse et constitution du tableau budgétaire.

4. Passage en Collège

Une fois les ajustements intégrés, la fiche-projet sera transmise au **Collège communal**.

5. Retour en CLDR

La fiche-projet actualisée reviendra en **CLDR** pour une **validation finale** de la version amendée.

FICHE 1.12 : Place de Hèze



1. Objet du projet

Réaménagement de la Place de Hèze afin de renforcer son rôle de **lieu central et convivial du village**, améliorer son **intégration paysagère**, et sécuriser les usages, tout en **maintenant une capacité de stationnement suffisante**.

La place joue un rôle structurant important (absence d'église), en lien direct avec : la salle de village, le terrain de sport, la Bruyère Caton, l'espace de jeux et le départ de balades locales.

2. Principales intentions d'aménagement :

- ✓ **Végétalisation** : plantations d'espèces indigènes et mellifères, parterres fleuris, zones enherbées ;
- ✓ Aménagements de **convivialité** : bancs, tables, zones de détente, mise en valeur du point d'eau existant ;
- ✓ **Mobilité et sécurité** : réorganisation du stationnement, apaisement de l'Avenue Félix Lacourt, amélioration des cheminements piétons ;
- ✓ **Éléments didactiques** : panneaux sur l'histoire locale, le Libel et la biodiversité, en lien avec le réseau de balades ;
- ✓ **Accessibilité** : intégration de places PMR et attention portée aux piétons.

FICHE 1.12 : Place de Hèze

3. Points d'attention formulés par la CLDR et les habitants

- ✓ Maintenir 10 à 15 places minimum pour les riverains + capacité renforcée lors des événements ;
- ✓ Empêcher le stationnement ventouse (remorques) ;
- ✓ Conserver le terrain de pétanque ;
- ✓ Prévoir des aménagements évolutifs, permettant des ajustements progressifs ;
- ✓ Mettre davantage en valeur le point d'eau ;
- ✓ Intégrer des arbres résilients adaptés aux sols pauvres.

6. Cohérence stratégique

- **Objectif 7** : maintien et renforcement des services et équipements de proximité ;
- **Objectif 10** : soutien à la cohésion sociale et aux dynamiques locales.

7. Budget et mise en œuvre

→ Enveloppe maximum de 400 000€



FICHE 1.12 : Place de Hèze

8. Justifications et éléments réalisés ou en cours

Éléments déjà réalisés :

- ✓ Création d'une Maison de village
- ✓ Intégration PISQ (Petites Infrastructures Sociales de Quartier) à l'arrière de la place

Actions en cours :

- Rénovation du terrain multisports, via un subside Infrasports
- Verdurisation de la place, dans le cadre du budget participatif « Embellissement de la place de Hèze »

Objectif du projet :

L'objectif est de compléter et finaliser l'aménagement global du périmètre, par le biais d'une demande de convention en DR, afin de renforcer à la fois la convivialité, l'accessibilité et la qualité paysagère du site.

Actions envisagées :

- Installer ou réaménager du mobilier de convivialité (terrain de pétanque, bancs, etc.) ;
- Réorganiser les accès à la place et les espaces de stationnement ;
- Installer des panneaux didactiques liés aux circuits de balade, au Libel, à la biodiversité, etc. ;
- Aménager l'avenue Félix Latour (ralentisseurs, passages piétons, trottoirs, etc.) ;
- Aménager un trottoir rue Doyen ;
- Réhabiliter le point d'eau existant ;
- Compléter les aménagements de convivialité et de verdurisation initiés par le projet de budget participatif.

Point d'attention

- Le contenu précis du projet ainsi que l'actualisation de la fiche projet constitueront le cœur des échanges lors de la réunion du groupe de travail prévue en mai 2026.



FICHE 1.12 : Place de Hèze

La CLDR valide ce projet comme étant la 2^e demande de convention en Développement Rural ?



05

F.P. 1.3 Gestion des inondations – Communication
Création d'un GT

06

Budget participatif en Développement Rural

Le budget participatif

Rappel pour les nouveaux :



- **Kesako ?** C'est un budget communal alloué pour la réalisation de projets citoyens ou associatifs sur le territoire communal. L'objectif est de mettre en œuvre, avec les citoyens, des actions d'intérêt collectif, contributives aux objectifs définis dans le PCDR.
- **Qui peut déposer un projet ?** Groupement de 5 habitants minimum domiciliés dans la commune ou associations locales
- **Montant global** réservé par la commune : 1€ Commune + 1 € SPW avec possibilité de subvention de 10.000€ par la Région wallonne (tous les 2 ans dès PCDR actif)
- **Documents de référence à respecter** (cadre imposé et validé par la Région – cfr. Annexe 4) : Règlement, formulaire de candidature, grille d'évaluation
- **Rôle important de la CLDR = Comité de sélection** → Analyse des projets et décision finale sur base des votes

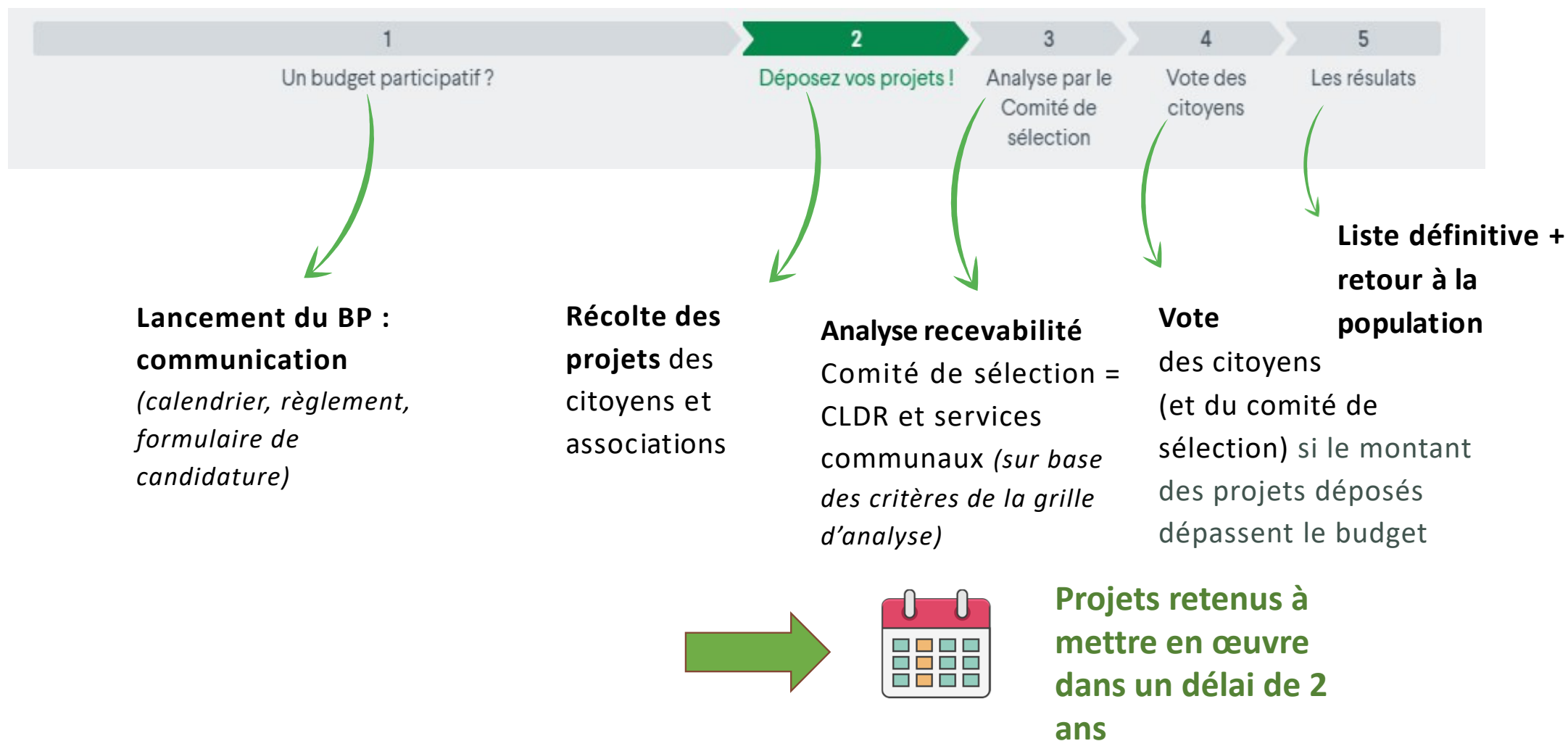
Quels types de projets ?



Un projet qui...

- ✓ améliore le cadre de vie de la commune dans **l'intérêt général** et de **manière durable**
- ✓ répond au moins à **un objectif du PCDR**
- ✓ est réalisé sur **propriété publique communale**
- ✓ correspond à un **investissement** ou à une **dépense matérielle pour un évènement à portée communale**

Déroulement - calendrier :



La communication et le suivi



Elaboration des supports de communication (plateforme participative, article bulletin communal, news FB, site internet communal, flyers, affiche)
+ point de contact direct à l'administration
+ !! CLDR = Ambassadeurs !!



LA CHECK-LIST DU PORTEUR DE PROJET

☐ J'ai vérifié que mon statut en tant que porteur de projet correspond à l'une des deux options ci-dessous et j'ai fourni les documents adéquats en fonction :

OPTION 1	OPTION 2
Je représente une entité juridique reconnue comme personne morale (ASBL, coopérative, etc) Dans ce cas, j'ai annexé au formulaire de candidature le PV de la réunion de l'asbl prenant acte de ma volonté de me porter candidat et me désignant comme personne de référence de l'instance décisionnelle. J'ai formulé clairement ma volonté de : - soit faire réaliser mon projet par l'administration communale de Court-Saint-Etienne (appel d'offre, bons de commande, réalisation des travaux...) en concertation avec moi. - soit réaliser mon projet par moi-même, le porteur de projet, je devrai alors, après réalisation du projet, introduire une déclaration de créance auprès de la commune avec les pièces justificatives suivantes : le PV de réception provisoire prouvant la réalisation des travaux (notamment par des photos), la liste des dépenses justifiées par des factures, la preuve d'une mise en concurrence de trois demandes de prix.	Je représente une association de fait/un comité de quartier n'ayant pas la personnalité juridique qui est composé de minimum 5 citoyens résidents au sein de la commune de Court-Saint-Etienne et tous domiciliés à des adresses différentes. Dans ce cas, je vérifie que les 5 citoyens (minimum) ont signé le formulaire de candidature. J'ai pris connaissance du fait que mon projet sera réalisé par l'administration communale de Court-Saint-Etienne (appel d'offre, bons de commande, réalisation des travaux...) en concertation avec moi.

☐ Je me suis assuré que le budget total de mon projet ne dépasse pas 20.000€.
Pour ce faire, j'ai bien détaillé dans le formulaire de candidature le budget nécessaire à la réalisation de mon projet en précisant les divers investissements ou dépenses matérielles à faire poste par poste.

☐ J'ai vérifié que le budget prévu concerne uniquement des frais d'investissement (travaux et achats de fournitures) et aucune dépense de fonctionnement (ex : frais de location, d'entretien, charges, frais de bouche, de déplacement, d'animation, d'assurance, de documentation, de secrétariat, etc)

LA CHECK-LIST DU PORTEUR DE PROJET

☐ J'ai vérifié auprès de mon administration communale que mon projet est localisé sur le territoire de l'entité des Bons Villers, sur un terrain public appartenant à la commune et non sur un terrain privé.

☐ Je propose un projet d'intérêt général (en privilégiant le bien-être collectif plutôt que des intérêts individuels)

☐ Mon projet présente un caractère durable. Par « durable », nous entendons une approche qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Cela implique une prise en compte des aspects économiques, environnementaux et sociaux sur le moyen / long terme.

☐ Mon projet répond à au moins un des objectifs du PCDR repris ci-dessous :

- Favoriser et sécuriser les modes actifs au sein des villages et en lien avec le centre de Court-Saint-Etienne
- Développer la multimodalité dans le centre de Court-Saint-Etienne
- Apaiser la circulation dans les villages
- Renforcer le réseau écologique et la biodiversité
- Préserver les zones naturelles
- Limitier les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables
- Soutenir les producteurs locaux et les circuits courts
- Développer l'agriculture durable
- Améliorer et créer des lieux de vie et infrastructures collectives
- Renforcer et moderniser les infrastructures sportives
- Diversifier l'offre en activités sportives et culturelles
- Renforcer les liens entre les habitants et la dynamique des associations villageoises
- Redynamiser les activités commerciales
- Favoriser le développement des activités économiques et des emplois
- Développer le tourisme en milieu rural

☐ J'ai vérifié avoir complété le formulaire de candidature en entier et avoir répondu à toutes les questions.

☐ J'ai déposé mon projet sur la plateforme participative ou auprès de la personne de contact de mon administration communale avant le 30/09/2025 (dernier jour de dépôt possible).

Attention, pour être recevable, votre projet doit cocher TOUTES les cases !

BUDGET PARTICIPATIF
ÉDITION 2025

07

Retour population second PCDR

Déjà réalisé

120

Février
Mars
2026

Au Grez de l'Info



Commune de
Grez-Doiceau



p. 6
Travaux

p. 8
Finances communales

p. 14
Aînés

www.grez-doiceau.be

PCDR

Le nouveau PCDR de Grez-Doiceau est lancé !

À Grez-Doiceau, l'année s'est terminée sur une note résolument positive pour la politique de développement rural. Le nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR), fruit de plus de deux ans de participation citoyenne, de groupes de travail et d'analyses de terrain, a franchi toutes les étapes officielles avec succès !

Le 12 novembre dernier, le Conseil communal a d'abord donné son feu vert à l'unanimité, saluant un document « solide, cohérent et profondément ancré dans la réalité grézienne ». À peine approuvé, le programme a été transmis pour validation à la Province du Brabant wallon, conformément à la procédure.

L'étape suivante, souvent considérée comme la plus déterminante, s'est jouée le 5 décembre, lors de la présentation du PCDR au Pôle Aménagement du Territoire (PAT). Une délégation communale (élus, agent et membre de la CLDR) accompagnée de la Fondation Rurale de Wallonie et du bureau d'études ICEDD, y a défendu le programme point par point : les diagnostics, la stratégie, les 30 projets proposés, mais aussi les moyens humains et financiers de la Commune.

Le travail préparatoire minutieux a porté ses fruits : le PCDR a été validé par le PAT, sans aucune réserve.

Nous sommes dans l'attente de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon. Une fois celle-ci obtenue, l'année 2026 marquera le lancement des premiers projets, dont plusieurs sont déjà en cours de préparation : aménagements en faveur de la mobilité douce, actions environnementales, initiatives de soutien à la cohésion sociale, développement du réseau de balades touristiques... Autant de projets qui concrétisent la vision construite avec les citoyens.



Au-delà des chantiers à venir, cette étape institutionnelle confirme surtout un élan collectif. Le PCDR réaffirme l'ambition d'un territoire qui veut conjuguer dynamisme, qualité de vie et préservation de son identité rurale. Et si le parcours administratif est désormais derrière, le véritable travail, celui qui transformera progressivement le quotidien des habitants, est, lui déjà, en marche.

Infos : pcdr@grez-doiceau.be



Activation de la première fiche projet :
Aménagement du tronçon Bois Gibet :
Liaison cyclable Archennes - Centre Sportif

Les réunions villageoises ont révélé une attente forte : développer un réseau cyclable communal continu, sécurisé et cohérent. Aujourd'hui, les itinéraires manquent de sécurisation, de liaisons en site propre et de connexions efficaces vers des pôles clés comme Wavre Nord et Louvain-la-Neuve.

Face à ce constat partagé, la CLDR a fait du développement de nouvelles liaisons cyclables une priorité, en y consacrant un atelier spécifique. Celui-ci a permis de hiérarchiser les projets.

La liaison Archennes - Centre sportif, largement soutenue avec 13 votes, s'est imposée comme prioritaire. Entièrement située sur voirie communale et peu contraignante à réaliser, elle a été retenue comme première demande de convention du PCDR, permettant une mise en œuvre rapide et maîtrisée par la Commune.



A faire quand le PCDR sera approuvé par la Région Wallonne

- un article pour le site Internet institutionnel ;
- un post Facebook ;
- ainsi qu'un communiqué de presse ;
- Stand ODR - 11^{ème} édition des **Semaines du Bien-Vivre en septembre 2026**

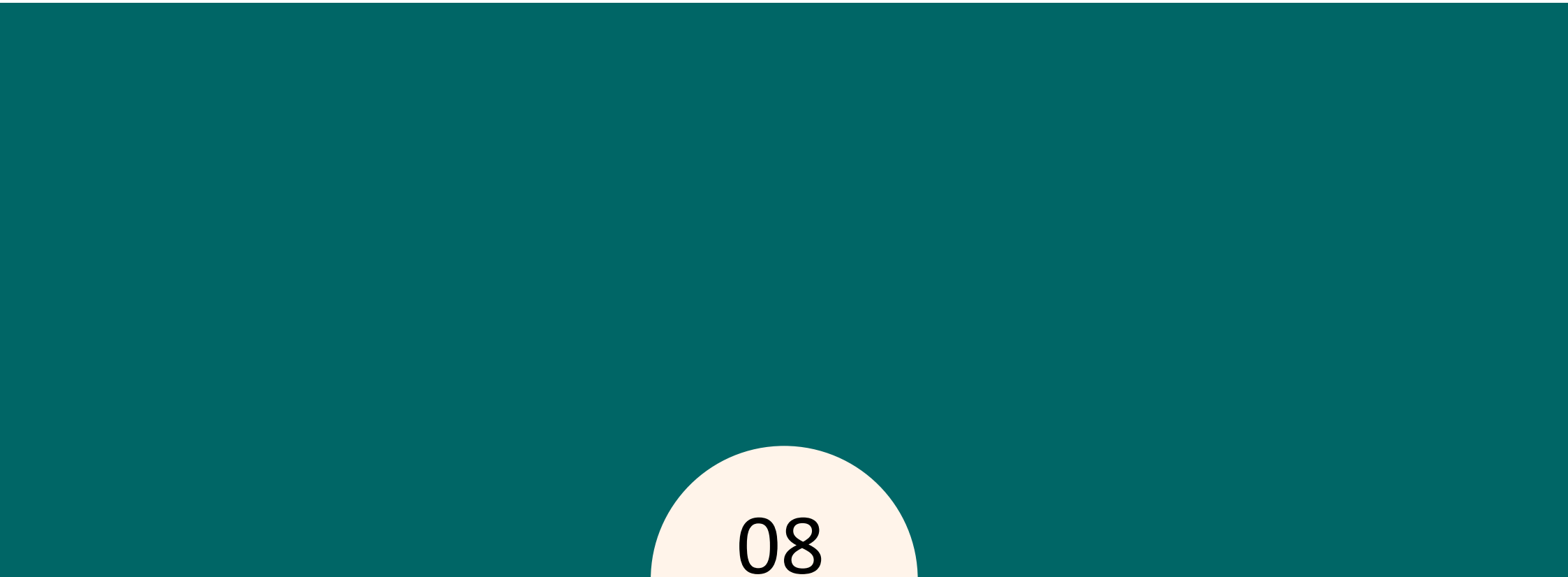


Participation de la CLDR ?

Des membres intéressés ?

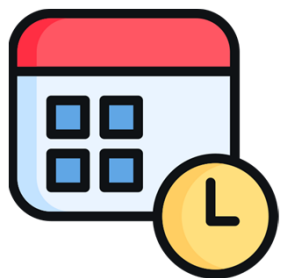
Si oui, création d'un GT cet été



A solid teal horizontal bar spanning the width of the slide.

08

Agenda et divers



Agenda

- **12 mai 2026 : Groupe de travail – Actualisation FP 1.12 (si accord CLDR)**
- **29 juin 2026 : Réunion CLDR (à confirmer)**
- **06 septembre 2026 : Stand ODR – Retour population**

Avez-vous des questions ?



SLIDES DE RESERVE

Fiche Projet	Intitulé	Commentaires
2.1	Développer et diversifier les solutions de mobilité partagée	
2.2	Etablir un plan d'action de soutien aux commerces de proximité	
2.3	Aménager les abords de la maison de village de Pécrot	
2.4	Aménager une place à Pécrot	Budget prévu pour rénovation .
2.5	Augmenter l'offre en services sociaux en faveur des plus démunis et des migrants	
2.6	Développer un baliser un réseau de balades touristiques	
2.7	Développer des logements alternatifs, sociaux et/ou à loyers modérés	
2.8	Développer un espace pour les jeunes à Nethen	
2.9	Aménager et verduriser la place de Biez	

Fiche Projet	Intitulé	Commentaires
3.1	Développer une filière « Bois-énergie »	
3.2	Soutenir la production et la consommation d'énergie locale durable	
3.3	Aménager la place de l'église à Archennes	
3.5	Rénover la chapelle St-Sébastien de Cocrou	*
3.6	Dynamisation de lieux de vie existants en tiers lieu	
3.7	Réaffecter l'ancienne abbaye de Florival	
3.8	Aménager un point d'eau en zone de baignade	

1

La récolte des projets

Idées

Chercher

Aléatoire ▼ Étiquettes ▼



Espace kiosque convivial

Caroline Dandois • il y a 10 mois Le projet consiste à installer un « espace kiosque »...

2 9565 €



Réalisation d'une forêt-jardin dans le centre

Bernard Bolle • il y a 10 mois Le projet citoyen développé par les habitants du village de Corroy-le-...

2 8050 €



PROJET DE BIODIVERSITÉ DANS LE QUARTIER

Fabrice Vandermesse • il y a 10 mois Le projet consiste à amener de la Biodiversité dans le Quartier A tous...

1 8810 €



IL Y A DE LA VIE DERRIERE LA GARE !

Béatrice Martin • il y a 10 mois Il y a de la Vie derrière la Gare est une organisation existante reprenant les...

0 1000 €



Marche Gourmande & didactique

Benjamin Gérard • il y a 10 mois Le projet vise la relance à petite échelle de l'économie locale...



Part âge Gens

Administrateur FRW • il y a 10 mois Découvrir les commerçants du passé et tisser des liens...

2

Le rôle de la CLDR : analyse de recevabilité des projets

L'analyse de la recevabilité
des projets se fera en
réunion CLDR



Sur base de la **grille
d'évaluation**
> critères objectifs <

Wallonie
service public
SPW

Projet de budget participatif dans le cadre d'une
opération de développement rural
Grille d'évaluation

COMMUNE DE ITTRE
BUDGET PARTICIPATIF : ANNEE 2022
GRILLE D'EVALUATION DES PROJETS RECEVABLES A DESTINATION DU COMITE DE SELECTION

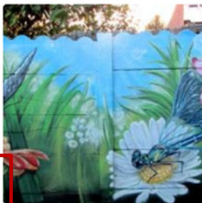
CRITERES DE RECEVABILITE :

	OUI	NON
1. Le dossier a-t-il été déposé dans les délais ?	OUI	NON
2. Le porteur de projet est-il valable comme visé à l'article 3 du règlement ?	OUI	NON
3. Le porteur de projet est une personne morale ; le PV prenant acte de la volonté de se porter candidat et désignant la personne de référence de l'instance décisionnelle est-il annexé au formulaire de candidature ? OU Le porteur de projet est une association de fait ou un comité de citoyen ; le formulaire a-t-il été signé par au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes mais toutes au sein de la commune de Iltre et le représentant identifié ?	OUI	NON
4. Le projet respecte-t-il la localisation telle que prévue à l'article 4 du règlement ?	OUI	NON
5. Le projet est-il d'intérêt général ?	OUI	NON
6. Le projet présente-t-il un caractère durable ?	OUI	NON
7. Le projet précise-t-il le choix du type de projet selon l'article 10 du règlement ?	OUI	NON
8. Le budget du projet ne dépasse-t-il pas 50% du budget total investi par la Commune ?	OUI	NON

Budget participatif ODR | Grille d'évaluation Page 1 sur 2

Le rôle de la CLDR : sélection des projets

2

 Up Radio - Une nouvelle radio pour tous les Perwéziens FRW Michaël Pluijgers - FRW • il y a 2 ans La radio en FM ou sur le net est un média fort prisé. Il perm... 83 2 3 ACCEPTÉE	 Spray Art - Embellissement d'infrastructures urbaines FRW Michaël Pluijgers - FRW • il y a 2 ans Nous sommes une équipe d'artisans peintres... 77 3 2 ACCEPTÉE
 Label « Commerce Objectif Zéro Déchet » Stéphanie Lelong • il y a 2 ans Dans le but de limiter les déchets liés aux emballages à usage unique et... 73 1 0 ACCEPTÉE	 Le Four à Pain Villageois Rita Mertens • il y a 2 ans Notre projet est de créer un four à pain villageois dans l'entité de... 65 0 3 ACCEPTÉE
 OKB - Chalet de rangement de matériel associatif à Orbaïs FRW Michaël Pluijgers - FRW • il y a 2 ans Implantation d'un chalet servant de local de... 29 5 0 ACCEPTÉE	 Plaine du Boléro Marjorie Dumortier • il y a 2 ans Nous sollicitons l'aide du budget participatif pour installer un module de jeu ... 0 NON RETENUE
 Remise en état des panneaux indicateurs des sentiers de l'entité de Perwez Jacques Luyckx • il y a 2 ans Dans le cadre de la réhabilitation des sentiers perwéziens, initiée e... 0 NON RETENUE	

3

Le vote des citoyens (option si budget dépassé)

participation.frw.be/fr/...

Mon panier Votre budget: 20000 €

Ajouté à votre panier: 0 €

Gérer le panier **Soumettre mon panier**

Idées

Chercher

Aléatoire Étiquettes

Espace kiosque convivial
Caroline Dandois • il y a 10 mois Le projet consiste à installer un « espace kiosque »...
2 9565 €

Réalisation d'une forêt-jardin dans le centre
Bernard Bolle • il y a 10 mois Le projet citoyen développé par les habitants du village de Corroy-le-...
2 8050 €

PROJET DE BIODIVERSITÉ DANS LE QUARTIER
Fabrice Vandermesse • il y a 10 mois Le projet consiste à amener de la Biodiversité dans le Quartier A tous...
1 8810 €

IL Y A DE LA VIE DERRIERE LA GARE !
Béatrice Martin • il y a 10 mois Il y a de la Vie derrière La Gare est une organisation existante reprenant les...
0 1000 €

Marche Gourmande & didactique
Benjamin Gérard • il y a 10 mois Le projet vise la relance à petite échelle de l'économie locale...
0

Part âge Gens
Administrateur FRW • il y a 10 mois Découvrir les commerçants du passé et tisser des liens...
FRW

J'adore ce projet !
Je lui attribue du budget

Le décompte des votes des citoyens

3

Le projet qui a été mis le plus de fois dans le panier reçoit le plus de points.

☐	Installation d'un abri pour vélos au centre de Courrière	Non attribué	il y a 7 mois	👍 0	👎 0	79
	1 2 3 4 5					
☐	Pump track	Non attribué	il y a 7 mois	👍 0	👎 0	46
	1 2 3 4 5					
☐	Réfection de la potale Saint-Joseph de CRUPET	Non attribué	il y a 7 mois	👍 0	👎 0	83

Exemple: s'il y a 11 projets, attribution des points de 1 à 11.
Celui qui a eu le plus de votes reçoit 11 points et celui qui en a eu le moins reçoit 1 point

4

Le rôle de la CLDR : décision finale des lauréats

En réunion CLDR



4

Le rôle de la CLDR : décision finale des lauréats

CLASSEMENT DE LA CLDR

- Discussion autour du résultat des votes citoyens. Argumentation de chacun.
- Tous ensemble, trouver un accord sur le classement des projets selon le même principe de pondération que celui des votes citoyens : le projet que la CLDR veut mettre le plus en avant reçoit le plus de points et ainsi de suite.
- Pour chaque projet, addition des points attribués par le vote citoyen et des points attribués par la CLDR. Cela donne un classement final.
- En partant du projet qui a reçu le plus de points au total, on fait rentrer le plus de projets possible dans le budget.